



La Neuville-
du-Bosc

Actus n°11 – Mai 2023



Concours des maisons fleuries 2022



Haïku

poème court japonais écrit par ChatGPT 2023, intelligence artificielle

Fleurs de cerisier
Symbole d'un avenir meilleur
Ensemble, nous avançons...



Edito

Neuvilloises, Neuvillois, chers amis,

Après deux années sans cérémonie à la salle des fêtes, celle des vœux 2023, où vous étiez nombreux – la salle était pleine – a eu lieu samedi 21 janvier avec Monsieur le Sous-Préfet qui nous a fait l'honneur d'être présent, le président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, les vice-présidents et nos maires des communes voisines.

Sur l'édito 2022, je vous parlais d'un repas en commun pour redonner du plaisir à vivre ensemble. Ce repas a eu lieu le 25 septembre 2022. C'était agréable de voir les gens participer, heureux de retrouver une ambiance festive qui commençait à manquer. Le repas était servi par tous les membres du Conseil municipal. Cet événement méritait d'être relaté.

Pour 2023, l'arrêt de bus sécurisé « route d'Harcourt » est achevé. L'assainissement en traverse « route du Bec Hellouin » (côté gauche de la chaussée) devrait être réalisé cette année. Il ne reste qu'une dernière étape afin que le cimetière soit complètement végétalisé. Nous consacrons nos efforts sur le futur pôle mairie-agence postale communale.

Votre équipe municipale est à la fois sage et résolument tournée vers l'avenir.

Votre Maire, Bernard FORCHER

Le 29 mars dernier, Bernard FORCHER a invité Monsieur le Préfet de l'Eure, Simon BABRE, Monsieur le Sous-Préfet de Bernay, Philippe FOURNIER-MONTGIEUX et Madame la Présidente de l'Association des Maires Ruraux de l'Eure, Laurance BUSSIÈRE, à visiter la commune et surtout à présenter le projet de nouvelle mairie-agence postale communale. Cette visite a permis d'échanger sur la nécessité de notre projet et d'obtenir le soutien financier de l'Etat.



Notre futur pôle MAIRIE – AGENCE POSTALE

Dans l'édition du Neuville Actus de 2022, nous vous présentions le projet de nouvelle mairie – agence postale communale.

Le premier permis de construire demandé en 2021 était accordé. Un second permis modificatif est en cours. Nous avons au préalable rencontré Madame France POULAIN, architecte des Bâtiments de France, afin qu'il n'y ait plus d'obstacles à notre projet. Après quelques modifications des plans initiaux, nous avons demandé pour la 4^{ème} fois une subvention à l'Etat au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) ou de la D.S.I.L. (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

Les subventions

Nous espérons 40 % du montant HT pour la DETR/DSIL (Etat) et entre 30 et 40 % du montant HT par le Département. Cela suppose que la commune soit retenue sur le contrat de territoire élaboré par l'Intercom Bernay Terres de Normandie. Il y a beaucoup de conditions nécessaires mais notre projet est important pour toutes les personnes qui fréquentent nos locaux.

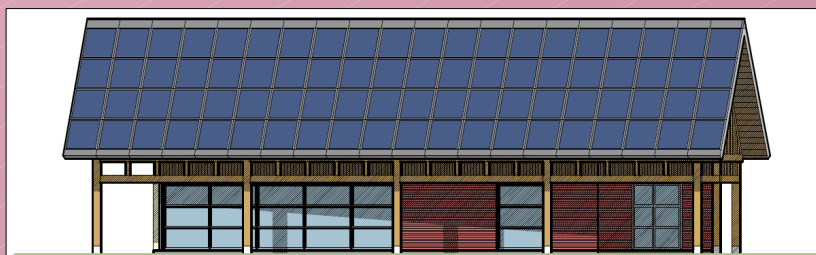
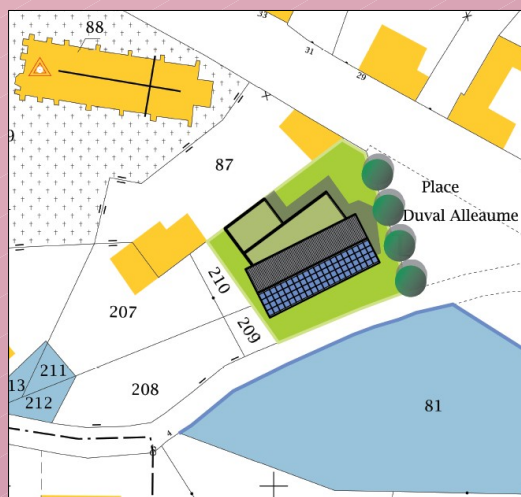
Ces derniers sont en effet énergivores, inadaptés aux personnes à mobilité réduite et ne permettent ni d'accueillir, ni de travailler dans des conditions optimales.

Un projet contemporain complètement intégré dans le paysage

Il s'agira d'un bâtiment regroupant les services de la mairie (bureaux, salle de mariage, salle de conseil municipal) et de l'agence postale communale, de plain-pied, au centre de notre village, face à la mare. Un pan du toit (celui côté mare) sera équipé de panneaux photovoltaïques. Le chauffage fonctionnera grâce à des pompes à chaleur. L'eau des gouttières sera récupérée et nous servira pour les sanitaires et pour arroser les fleurs situées dans les plates-bandes dotées d'un arrosage automatique.

Dans le couloir d'attente, il y aura un tableau qui indiquera, en instantané, la consommation d'électricité ainsi que sa fabrication. En effet, si l'on veut évoluer dans l'économie d'énergie, la commune doit faire de la pédagogie.

Un espace coworking sera peut-être construit derrière si nous obtenons une subvention européenne via la Région.



Les travaux

Cette année encore, la commune a fait de nombreux travaux, soit réalisés par des entreprises, soit effectués en interne.

Pour nos enfants

- Création du chemin des Ecoliers "route de Salverte" afin de rejoindre le chemin des Forrières : 5 412€ pour une surface de 164 m²
- Installation d'un abribus route du Bec Hellouin pour 8 718€ (subvention de la Région de 7 137€)
- Achat de bavettes pour l'abribus situé sur la place de la mare pour autant de confort que le second abribus : 1 307€
- Réalisation d'une allée piétonne pour l'abribus route du Bec Hellouin par l'entreprise BONÉ TP : 2 280€ (subvention de la Région de 1 520€)



Pour notre cadre de vie

- Enfouissement des réseaux sur la RD 26 à l'Eglantine : 14 667€ en investissement et 10 417€ en fonctionnement
- Fin de la construction des murs derrière la mairie : 14 158€ (entreprise Duvivier)
- Etude thermique du projet mairie-APC : 1 500€



Autres

- Division de 3 terrains par Caldéa Géomètre-Expert : 2 790€
- Achat d'un terrain de 200 m² pour 6 732€ afin d'améliorer la sécurité au niveau du virage situé entre la route d'Harcourt et le chemin de Forrières Est
- Correction d'une erreur d'implantation de l'abribus : 1 188€ pour 36 m²
- Installation d'un coffret boîte foraine par Enedis (1 331€) et d'un coffret permanent par l'entreprise SALLES JC : 6 840€
- Achat d'un débrifillateur : 1 452€ + 450€ pour l'alimentation électrique
- Remise aux normes de la sonnerie des cloches de l'église, de la sécurité paratonnerre et changement d'un moteur de sonneries et boîtier de commande dans la sacristie : 8 264€.



Et encore...

En interne

- Modification du garage derrière la mairie, renforcement de la charpente et électrification
- Mise aux normes du local technique
- Déplacement du bureau d'Elodie dans le local postal afin de retrouver de la place pour un meilleur confort
- Installation d'un distributeur à pains, bonbons et viennoiseries devant la salle des fêtes en collaboration avec le boulanger du Bosc-du-Theil et réalisation d'une petite dalle pour 250€



En 2023

- Création d'un arrêt de bus sécurisé route d'Harcourt : 9 459€ par l'entreprise BONÉ TP (subvention du Département au titre des amendes de police de 3 942€)
- Assainissement en traverse " route du Bec Hellouin " , du côté gauche direction le Bec Hellouin : 48 505€ par l'entreprise BONÉ TP
- Curage de la mare "chemin de la Carrière Gorand" : 6 600€ par l'entreprise Becquet Eric
- Installation de 2 poteaux incendie au 43 route du Bec Hellouin et à l'intersection du chemin des Oiseaux route du Neubourg : 8 811€ par le SERPN

Nous installerons aussi soit un poteau incendie soit une bâche en commun avec Saint Paul De Fourques pour les habitants de l'Eglantine et du Glatiney.



- Installation d'une deuxième boîte foraine : 1 331€ pour le coffret Enedis et 6 840€ pour le branchement par l'entreprise SALLES JC
- Pose de réseaux Télécom "chemin de l'Epine" pour 4 maisons afin d'éviter la pose de poteaux téléphoniques 6 930€ par l'entreprise Becquet Eric



Cimetière



Connaissez-vous l'endroit le plus paisible de notre village?

Vous allez être surpris...

C'est notre cimetière et je le connais bien, j'y suis depuis plus de cent dix ans.

A l'époque, le désherbage prenait un peu de temps mais l'entretien était beaucoup plus facile, moins d'exigence et l'employé communal prenait son temps.

Puis, il y a eu le changement, les gravillons sont arrivés, il fallait arracher l'herbe qui poussait entre les tombes. Et petit à petit, des produits ont remplacé la main de l'homme... Plus d'herbe !

Le changement climatique et l'écologie nous ont redonné le goût pour la nature. Alors un grand chantier de quelques matins a réuni les volontaires pour enlever les cailloux et ressemer du gazon, un produit nouveau qui ne pousse pas.

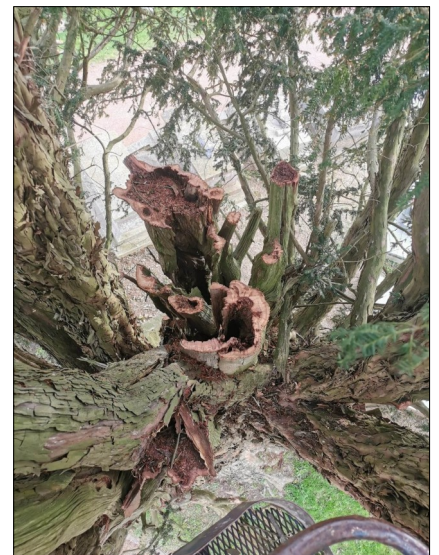
Avec mes colocataires, ça nous a fait de la compagnie, j'ai même entendu sourire notre Jacquot.

Aujourd'hui le calme est revenu, l'herbe pousse tranquillement. Y aura t-il une nouvelle mode je vous donne rendez-vous dans quelques décennies...

PS: deux arbres ont été abattus, ils étaient malades et ils seront remplacés prochainement.



Elagage du grand if



A rayon des nouveautés...

La fibre, enfin...

Cela fait de nombreux mois que beaucoup l'attendent, la fibre optique est enfin arrivée à La Neuville...

Le 15 septembre 2022, nous étions tous éligibles pour la fibre...enfin presque tous, une partie de la route du Bec faisait de la résistance.

Maintenant, tout est rentré dans l'ordre, les opérateurs se succèdent pour l'installation : Nordnet, Free, SFR....et d'autres moins connus.



Quand à Orange, pas de nouvelle !!! Ni pour le pylône, ni pour la fibre !! Nous commençons à être inquiets, mais nous avons aperçu une pub sur des maillots au Qatar. L'opérateur historique est toujours présent mais préfère le soleil au climat humide de la Normandie.



Un jardin partagé

Ce jardin partagé sera créé dans la cour de l'ancienne école, avec la plantation d'arbres fruitiers en palissade sur les murs (vignes, agrumes, pêchers, ...), des arbres fruitiers basse tige comme des pommiers, poiriers ou cerisiers, ainsi que des fruits rouges (framboises, groseilles, cassis ...)
L'idée est aussi d'installer un hôtel à insectes et des nids à mésanges.

Il y aura aussi des coins différenciés et des fleurs qui pourront être coupées pour faire de jolis bouquets gratuitement.

Tout cela avec la participation des enfants de l'école .

La récolte des fruits pourra être faite par les habitants du village.



Nous sommes à la recherche de bénévoles, jardiniers partageurs...

Pour cela, vous pouvez contacter M. Romain PELLÉ au 06.21.88.55.27 ou la mairie.



Tarification incitative



L'État prévoit de tripler le prix de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) d'ici 2025 de 20 à 65€ la tonne... C'est important pour la planète et ceci permet de lutter contre le changement climatique.

Cela va augmenter considérablement la facture de traitement des ordures ménagères résiduelles (déchets produits par les ménages restant dans la poubelle classique après le tri), pour la collectivité et aussi pour tout un chacun.

Nous avons donc besoin de réduire la quantité d'ordures ménagères afin de maîtriser la facture comme pour l'électricité, le gaz ou l'eau.

Pour cela il faut améliorer les gestes de tri (poubelle jaune, point d'apport volontaire pour le verre, les papiers et cartonnnettes et mise en place du tri à la source des biodéchets).

Ceci permet aussi de préserver l'environnement en incitant à la réduction des déchets.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative ou TEOMi est l'outil indispensable pour atteindre cet objectif.

Il s'agit d'instaurer le principe « Pollueurs-Payeurs »

La taxe est composée :

Part fixe basée sur le foncier (comme aujourd'hui)

+

Part variable à la levée

Pour cela, des enquêtes sont en cours afin d'adapter votre bac OM à la composition de votre foyer et de le pucer pour comptabiliser le nombre de levées.

NB : pendant les enquêtes les cas particuliers sont étudiés avec attention (bac individuel apporté en bout d'impasse, les immeubles, les maisons sans terrain, les résidences secondaires, et autres...)

La collecte des biodéchets

C'est le nouveau service mis en place prochainement.

Les déchets organiques qui ne vont pas dans le compost (notamment les restes alimentaires) seront collectés en point d'apports volontaires de la même façon que le verre.

A la maison, vous disposerez d'un bioseau marron ou de sacs kraft à remplir avec vos déchets organiques. Une fois pleins, vous pourrez aller vider ou déposer le tout dans les colonnes prévues à cet effet, généralement à côté des autres colonnes pour le verre, le papier et le carton.



Un bioseau



Des sacs kraft

Puis direction un méthaniseur...

One, Two... TRI!! Viva l'écologie!!

Slogan du Lycée Marcelin Berthelot 31



Deux rendez-vous à noter...

Coupe du Monde de Rugby



Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous pour vivre cet événement sportif mondial.

Vendredi 8 septembre : France/Nouvelle Zélande, match d'ouverture

Vendredi 6 octobre : France/Italie

Le dimanche 10 septembre de 10h à 18h à Franqueville
Equipe de 6 personnes : 3 jeunes de 8 à 15 ans et 3 personnes de 16 ans et +
Restauration sur place

Intervillage



Au resto...



A l'intérieur du camping de Salverte, un des rares campings 5 étoiles de Normandie, la brasserie « La Main à la Pat » a vu le jour depuis quelques mois.

Elle n'est pas réservée qu'aux résidents du camping, tout le monde peut aller se restaurer là-bas. Des formules et un large choix à la carte vous sont proposés, à des tarifs abordables, le midi du lundi au samedi, et les vendredi et samedi soir. PAT sera ravie de vous accueillir !

Réservation au 06.86.98.35.91

La Main à la Pat
Cuisine Traditionnelle

MENU à partir de 12,80€

RESTAURANT DANS LE CAMPING DE LA SALVERTE
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI MIDI
LE VENDREDI ET SAMEDI SOIR
Direction Camping de la Salverte



La Neuville s'anime

Le retour de la fête communale

Les 20, 21 et 22 mai, petits et grands ont pu profiter du retour des animations pour la fête communale interrompue pendant 2 ans par la crise sanitaire.

Soirée cinéma, concours de pétanque, bal et fête foraine ont dynamisé le village pour le plaisir de tous.

Retour en images...



Le repas champêtre

Mais à la salle des fêtes en raison des conditions météorologiques de ce samedi 24 septembre. Tous les habitants étaient conviés à une « saucisses-frites » offerte par la commune pour retisser un lien que le covid avait rompu pendant deux trop longues années.

Un moment convivial autour d'un repas simple et festif puisque nous avons fini par retrouver les bonnes habitudes en dansant.



Les actions du Foyer Rural

Tout au long de l'année, l'équipe du Foyer Rural propose à tous des rendez-vous : sortie à Saint Valéry sur Somme, foire-à-tout, marché de Noël, foire à la puériculture.

Rendez-vous très prochainement pour d'autres temps forts.



L'Agenda 2023



Jeudi 18 mai : randonnée par le Foyer Rural avec deux parcours de 5km et 10 km
Départ de 8h30 à 10h30, rdv à la petite salle des fêtes

Samedi 8 juillet : Course cycliste

Dimanche 3 septembre : foire-à-tout par le Foyer Rural, 2€ le mètre
Restauration sur place – sur inscription

Dimanche 10 septembre : JEUX INTERVILLAGES à Franqueville

Dimanche 10 septembre : sortie à la Michaudière à Bagnole de l'Orne par le Foyer Rural
Départ à 7h et retour vers 19h30

Dimanche 19 novembre : foire à la puériculture par le Foyer Rural - sur inscription

Dimanche 3 décembre : marché de Noël artisanal par le Foyer Rural – 3€ la table, sur réservation

Samedi 16 décembre : Noël des enfants du village par le Foyer Rural et le CCAS



Mairie de La Neuville Du Bosc
38 route du Bec Hellouin
27890 LA NEUVILLE DU BOSC
Tél. : 02 32 45 54 62



Bernard FORCHER, Maire
06 82 53 52 33

Christine IGOUT, Adjointe
06 17 96 13 13

Matthieu POISSON, Adjoint
06 84 36 77 93

Jean-Claude CORNU, Adjoint
06 85 75 90 80

François DAMIEN, conseiller délégué
06 07 77 42 06

Horaires d'ouverture de la mairie

lundi : 14h00 – 18h30
mardi : 13h30 – 16h30
mercredi : 14h00 – 17h00
jeudi : fermé
vendredi : 14h00 – 18h30
samedi : 09h00 – 12h00

Rejoignez-nous sur internet
et les réseaux

www.laneuilledubosc.fr



Nouveau logo

La commune a lancé un grand concours de logos pour La Neuville.

Près d'une dizaine de concurrents se sont lancés dans le défi, ont pris leurs outils, feutres, crayons de couleur, tablette ou ordinateur et ont ainsi fait appel à leur créativité.

Les réalisations ont été soumises au vote des habitants lors des vœux du Maire.

Le grand gagnant



Côté état civil, l'année 2022 aura vu
3 naissances, 2 mariages et 10 décès
dans la commune.



La Neuville-
du-Bosc

Actus n°11 – Mai 2023